

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

20 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**SOUS-AMENDEMENT**

N ° 42193

présenté par

M. Quatennens, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud,  
M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Ratenon,  
Mme Ressiguiier, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

à l'amendement n° 23971 de M. Vallaud

-----

**ARTICLE PREMIER**

Compléter l'alinéa 6 par les mots :

« , notamment celles du soin. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Nous souhaitons insister sur les conditions de travail dégradées des soignants, la pénibilité conséquente de leurs professions et saluer les onze mois d'un mouvement qui dure pour crier leur colère.